



Fair Cobalt Alliance
L'Alliance du Cobalt Equitable

Rapport annuel 2024



TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	3
Avant-propos	4
2024 en bref	6
Permettre des conditions de travail sûres et dignes	8
Prévention et lutte contre le travail des enfants	13
Résilience économique	18
Participation à la chaîne de valeur pour l'échelle et la durabilité	21
Rapport financier 2024	25
Créer un environnement favorable : gouvernance	28

ABRÉVIATIONS

AB	Conseil consultatif
AFA	Alternatives pour l'Aaction
ASM	Exploitation minière artisanale et à petite échelle
CARF	Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation
CEO	Président-Directeur général
CLR	Lutte contre le travail des enfants
CMDS	Coopérative Minière pour le Développement Social
CTCPM	Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière
CPF	Centre dePromotion Familiale
CPVS	Conseil Présidentiel de Veille Stratégique
CSOs	Organisations de la Société Civile
DRC	République démocratique du Congo
EPRM	Partenariat européen pour des minéraux responsables
EGC	Entreprise Générale du Cobalt
ESG	Environnement, société et gouvernance
FAC	Comité d'attribution des fonds
FCA	L'Alliance du Cobalt Équitable
KCC	Kamoto Copper Company
LME	Bourse des métaux de Londres
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
OHS	Santé et sécurité opérationnelles
PPA	Alliance public-privé pour un commerce responsable des minéraux
PPE	Équipements de protection individuelle
CAHRA	Zones touchées par des conflits et zones à haut risque
CTCPM	Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière
RMC	Crédits miniers responsables
RMI	Initiative pour les minéraux responsables
SAEMAPE	Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle
SC	Comité de pilotage
TIF	The Impact Facility
TMB	Banque d'affaires fiduciaire
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USD	Dollar américain
VSLAs	Associations volontaires d'épargne et de crédit

AVANT-PROPOS

Au cours d’une année caractérisée par des progrès, des apprentissages et des adaptations pour l’Alliance du Cobalt Équitable (ACE), nous nous souvenons de la nécessité primordiale d’une action collaborative pour soutenir les quelque 150 000 à 200 000 personnes qui dépendent directement de l’exploitation artisanale et à petite échelle (EMAPE) en RDC.

Le ralentissement durable du marché mondial du cobalt continue d’influencer la dynamique de l’EMAPE et la rentabilité globale du commerce. Malgré ces pressions du marché, le cobalt reste un minéral essentiel pour la transition énergétique. La demande – en particulier pour la production de véhicules électriques – devrait plus que tripler entre 2020 et 2050, pour atteindre 250 kilotonnes d’ici 2050 (BloombergNEF, 2024). Avec le soutien et les investissements appropriés, le secteur artisanal du cobalt a le potentiel de répondre à cette demande croissante et de positionner la RDC comme un acteur clé dans le paysage émergent de la fabrication de batteries en Afrique. Nous sommes encouragés par la nomination de S.E. M. Kizito Pakomba Kapinga au poste de ministre des mines. Son leadership apporte un nouvel élan aux réformes et aux investissements nécessaires pour des pratiques responsables de l’EMAPE.

Une approche collaborative pour transformer les communautés minières artisanales

Avec le soutien de nos membres, de nos partenaires de mise en œuvre et de nos donateurs, nous avons constaté une réduction des incidents mortels et graves sur le site minier grâce à l’amélioration des pratiques en matière de santé et de sécurité au travail. Nous avons également célébré les enfants qui ont achevé le programme de

remédiation au travail des enfants (CLR) et observé une résilience économique croissante dans les communautés minières – en particulier chez les femmes – grâce au développement continu de micro-entreprises soutenues par les groupes d’épargne et crédit.

En 2024, nous avons obtenu une subvention de 320 000 euros du Partenariat européen pour les minerais responsables (EPRM) afin d’étendre et de numériser le mécanisme de crédit pour le cobalt. Cet outil de financement innovant permet aux entreprises en aval d’investir dans l’amélioration des sites de l’EMAPE, même lorsque l’enlèvement direct ou l’intégration physique n’est pas encore possible.

Nous sommes convaincus que la construction d’un secteur de l’EMAPE responsable qui soutient des communautés résilientes n’est possible que par des interventions collectives et ciblées. Nous avons donc été ravis d’accueillir de nouveaux membres dans notre alliance – Northvolt, l’Alliance for Responsible Mining (ARM) et Telf AG – qui partagent cette vision.

Perspectives d’avenir : augmenter l’impact et renforcer les liens avec le marché

À l’horizon 2025, le paysage macro-politique et sécuritaire continuera de présenter des défis. L’aggravation de la sécurité et de la crise humanitaire dans l’est de la RDC reste très préoccupante. L’instabilité croissante a mis en danger d’innombrables vies et menace les moyens de subsistance de nombreuses communautés minières. Nous sommes solidaires du peuple de la RDC et appelons à une fin immédiate du conflit. Malgré des facteurs macroéconomiques difficiles, l’ACE continue d’accorder la priorité à l’élargis-



Des creuseurs placent une bâche pour protéger les entrées des tunnels contre les inondations. Entre 150 000 et 250 000 personnes travaillent dans le secteur artisanal du cobalt en RDC, contribuant à 5-6% de la production de cobalt du pays. Ce chiffre est important, car la RDC représentait 73,9 % de la production mondiale de cobalt en 2024 (USGS).

sement de ses interventions et au renforcement des liens avec le marché pour les matériaux de l’EMAPE produits de manière responsable. Notre partenariat en cours avec l’Entreprise Générale du Cobalt (EGC) – une filiale de la société minière d’État Gécamines – pour développer un modèle responsable et évolutif pour la formalisation et la professionnalisation de l’exploitation minière de l’EMAPE reflète notre engagement en faveur d’un changement systémique.

Ines Kaempfer
PDG du Centre pour les droits de l’enfant et les entreprises et président du comité de pilotage de l’ACE

Nous exprimons notre profonde gratitude à toutes les parties prenantes qui restent engagées dans la mission de l’ACE. Avec tant de travail encore à accomplir, votre soutien sera essentiel pour relever les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés dans le soutien aux individus, aux familles et aux communautés qui dépendent de l’exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) en RDC.

Agathe Bukasa
Directrice exécutive de l’ACE

2024 EN BREF



23
ENFANTS

ont été intégrés au système de
remédiation du travail des enfants,
ce qui porte à **43** le nombre total
d'enfants ayant bénéficié d'une aide
jusqu'à présent.



34
ENFANTS

fréquentent l'école primaire et
secondaire, et **4** suivent une formation
professionnelle.

4 ENFANTS ont achevé avec succès
la remédiation.



12
CASE
MANAGERS

d'organisations locales ont été formés
au système de remédiation du travail
des enfants centré sur l'EMAPE, ce qui
porte le nombre total à **39**.



6 OHS
COMMITTEE
MEETINGS

held to review, evaluate and develop
management plans for mine
operational safety.



27
GROUPES
D'ÉPARGNE
comprenant



604
MEMBERS

ont économisé un
total de



USD
110,500

ce qui porte les économies réalisées
dans le cadre du mécanisme à
209 415 USD.

Cela a permis l'octroi de prêts de pair
à pair permettant la création de
203 nouvelles
micro-entreprises,

portant le nombre total de nouvelles
mico-entreprises créées à **323**.



Couverture de

131
PUITS
SOUTERRAINS

pour stabiliser les points d'entrée des
mines, ce qui porte à **136** le nombre
total de puits couverts.



8
DYNAMOS
INSTALLÉS

financés par la vente de
CRÉDITS COBALT à Fairphone,
fournissant une ventilation souterraine
à **129 puits**, bénéficiant à
5 220 travailleurs souterrains.



2 PANNEAUX
D'AFFICHAGE

sur la santé et la sécurité ont été érigés,
ce qui porte à **12** le nombre total de
panneaux d'affichage sur le site.



22 SESSIONS
DE FORMATION
À LA BOÎTE À
OUTILS

menées par les



100
CAPITAINES
DE SÉCURITÉ

formées en 2021 et 2022, pour
atteindre un total de



4040
MINEURS
EN 2024

Publication du



1ER
RAPPORT
ANNUEL
D'ENQUÊTE DE
L'ACE

alimenté par 2 enquêtes menées
auprès de plus de



500+
PARTICIPANTS

de la communauté minière.

Ce rapport a été accompagné par la
publication du cadre de **mesure**
des résultats de l'ACE.



USD dépensés en 2024
1,003,565



+3
nouveaux membres
ont rejoint l'alliance



Permettre des conditions de travail sûres et dignes

Tshivét – l'un des 100 capitaines de sécurité formés par l'ACE en 2021 et 2022 – lors de la formation boîte à outils hebdomadaire faite pour socialiser la santé et la sécurité opérationnelles sur le site de la mine.

Instaurer une culture de la sécurité par la formation

Au cours des deux dernières années, nous avons fait des progrès significatifs dans la promotion de conditions de travail plus sûres sur le site de la mine de Kamilombe grâce à la formation de 100 capitaines de sécurité et aux efforts conti-

nus de sensibilisation à la santé et à la sécurité. Tout au long de l'année 2024, ces capitaines de sécurité ont dirigé l'organisation de séances hebdomadaires de formation à la boîte à outils visant à renforcer les connaissances en matière de santé et de sécurité et les approches de gestion des risques parmi les mineurs. Au total, 22

sessions de boîtes à outils ont été organisées sur le site, couvrant des sujets tels que la prévention du choléra, la sensibilisation au Mpox, la gestion de l'eau de pluie, l'assainissement du site, les risques liés au travail en cas de fortes pluies et les mesures de protection des puits. Ces sessions ont touché environ 4 000 mineurs, dont des creuseurs, des transporteurs, des salisseurs (les salisseurs sont des travailleurs qui remontent le minerai du tunnel à la surface), des travailleurs des dépôts, des nettoyeurs de sites et des femmes laveuses.

Notre rapport d'enquête annuel¹ indique une perception croissante de la sécurité parmi les travailleurs souterrains, avec 72 % des répondants en 2024 se sentant en sécurité, contre 70 % en 2023. Cependant, le risque d'accidents, y compris les effondrements de puits et les inondations, souligne l'importance continue de ces efforts de sensibilisation et de formation. Bien

que ces sessions de formation représentent une avancée positive, les données de l'enquête révèlent que si la sensibilisation globale est relativement élevée, l'application des mesures clés en matière de santé et de sécurité reste faible (26 %) sur l'ensemble du site. Les lacunes globales dans l'application de pratiques de sécurité cohérentes soulignent la nécessité d'une formation régulière et d'un renforcement des protocoles de sécurité afin de susciter un changement de comportement durable et d'instaurer une culture de la sécurité pérenne sur le site.

Fourniture d'EPI

Avant l'intervention de l'ACE, les mineurs de Kamilombe travaillaient en grande partie sans équipement de protection individuelle (EPI). En réponse, l'ACE a élargi ses efforts de fourniture d'EPI en 2024 afin de mieux protéger les mineurs des risques professionnels. Des EPI ont été distribués à divers groupes de mineurs comme suit:

46
CHEMISES
pour les capitaines de sécurité

16
CHEMISES
pour les collecteurs de données

20
CHEMISES
pour les sensibilisateurs impliqués dans le cadre normatif du RMI

17
BOTTES DE CAOUTCHOUC
4 gants, 34 lunettes de protection et 34 tenues pour les nettoyeurs de chantier

200
GANTS ET LUNETTES
pour les mineurs

235
CASQUES ET LAMPES
pour les mineurs de fond

¹ L'enquête annuelle de l'Alliance du Cobalt Équitable est une évaluation récurrente qui recueille des données sur les principaux indicateurs sociaux, économiques et environnementaux à Kamilombe. Deux enquêtes ont été administrées jusqu'à présent (2023 et 2024) avec plus de 500 participants, dans le but de suivre les progrès, d'identifier les défis et d'informer la prise de décision basée sur des preuves pour améliorer les pratiques minières responsables et les efforts de développement de la communauté.



L'équipe de l'ACE remet le don d'uniformes aux capitaines de sécurité pour faciliter leur identification sur le site de la mine artisanale de cobalt.

L'augmentation de la distribution d'EPI s'aligne sur les tendances positives de l'enquête de perception, qui a noté une augmentation de l'utilisation de l'EPI de 38,3 % en 2023 à 58,6 % en 2024. Malgré ces progrès, des lacunes subsistent, notamment en ce qui concerne l'utilisation des casques et des bottes, qui reste comparativement faible (16 % dans les deux cas).

Atténuer collectivement les dangers et les risques pour la sécurité – couverture des puits

Historiquement, les puits de Kamilombe étaient mal protégés contre l'eau de pluie et les conditions météorologiques difficiles – les bâches, généralement en plastique, étant le matériau le plus couramment utilisé pour couvrir les puits – exposant les mineurs au risque constant d'effondrement des puits. Au total, 40 % des mineurs de Kamilombe sont fréquemment victimes d'inondations, 76 % d'entre eux attribuant ce problème à des puits non couverts ou mal couverts. Pour remédier à ce risque, l'ACE

a fourni des tôles pour couvrir 131 puits, bénéficiant directement à 5 240 mineurs, répondant ainsi à 87% des mineurs qui ont demandé une couverture des puits. Cette intervention a considérablement amélioré la sécurité en réduisant les infiltrations d'eau et en atténuant les faiblesses structurelles pendant les périodes de pluie.

Avec une durée de vie de 10 à 15 ans, les tôles durent non seulement beaucoup plus longtemps que les bâches – qui devaient auparavant être remplacées au moins trois fois par an pour un coût moyen de 600 USD à chaque fois – mais elles ont également contribué à améliorer les résultats en matière de sécurité. Au cours des huit derniers mois, les puits couverts n'ont pas connu d'accidents dus à des glissements ou à des chutes, car les tôles empêchent les infiltrations d'eau.

L'impact de cette intervention s'est reflété dans les témoignages des mineurs.



Un puit récemment couvert avec les tôles galvanisées – une alternative durable aux bâches généralement utilisées – afin de prévenir les accidents tels que les chutes de pierres et d'autres risques, tels que les inondations en cas de pluie.

M. Moke Katulushi déclare : *“Les puits étaient recouverts de bâches ; le risque était permanent. Mais le fait de couvrir les puits avec des tôles permet d'améliorer notre sécurité”.*

De même, M. Paul Bambi a déclaré : *“L'utilisation de bâches était coûteuse en raison de leur durée de vie très limitée. La couverture des puits par des tôles est efficace et la sécurité des mineurs est désormais assurée.”*

Bien que des progrès significatifs aient été réalisés, les données de notre enquête ont révélé que les effondrements de puits et les affaissements de terrain restent les risques et les causes d'accident les plus fréquemment identifiés. Cela montre que si les travaux de couverture ont eu un impact sur la réduction des risques, ils ne constituent pas à eux seuls des mesures d'atténuation suffisantes. Les mi-

neurs ont insisté sur la nécessité de renforcer les structures, par exemple en construisant des charpentes et en procédant à un entretien de routine, ce qui constitue une étape cruciale. Forts des succès obtenus, nous restons déterminés à travailler avec le CMDS pour garantir des améliorations durables.

Signalisation et sensibilisation en matière de SST

L'ACE a poursuivi ses efforts de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail par le biais de messages visuels et de méthodes participatives. Quatre représentations théâtrales ont eu lieu sur le site, touchant environ 9 420 mineurs avec des messages sur les pratiques de sécurité clés telles que l'utilisation de l'EPI, la couverture des fosses, la prévention du choléra, les risques liés à la poussière, la gestion de l'eau de pluie et la propreté du site.

En outre, l'ACE a installé deux nouveaux panneaux d'affichage SST et réparé six panneaux



Une troupe de théâtre locale présente des sketches sur divers sujets liés à la santé et à la sécurité opérationnelles, avec des messages sur les pratiques de sécurité essentielles telles que l'utilisation de l'EPI, la couverture des fosses, la prévention du choléra, les risques liés à la poussière, la gestion de l'eau de pluie et la propreté du site.

existants, ce qui porte à 22 le nombre total de panneaux d'affichage actifs sur le site. Ces panneaux ont servi de rappels visuels constants des protocoles de santé et de sécurité appropriés, renforçant ainsi la culture de la sécurité sur le site. Les données de notre enquête ont mis en évidence la nécessité d'un renforcement continu par le biais d'approches visuelles et interactives afin d'ancrer un changement de comportement parmi les mineurs de Kamilombe, et nous continuerons à nous concentrer sur ce point en 2025.

Gouvernance et suivi de la sécurité dans les mines

Le comité de SST, créé en 2021 en tant que comité multipartite comprenant un président de la Kamoto Copper Company (président), un coprésident du Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (SAEMAPE), CMDS, et ACE (secrétariat), a continué à servir de plateforme qui assure la surveillance, examine les opportunités et répond aux préoccupations en ma-

tière de SST sur le site de la mine. Le comité s'est réuni six fois au cours de l'année pour discuter de questions de sécurité essentielles, notamment la gestion des déchets, l'amélioration de l'assainissement, la fourniture de minervas et de civières, la distribution d'EPI et les efforts de couverture de la fosse.

Améliorer l'accès aux produits financiers numériques

Le projet JET Minerals Challenge fait partie de l'initiative Countering Transnational Corruption (CTC) Grand Challenge de l'USAID, conçue pour répondre aux défis structurels financiers et commerciaux auxquels sont confrontés les mineurs artisanaux de cobalt. Le projet s'appuie sur les enseignements tirés des enquêtes de perception menées par l'ACE à l'échelle de la mine, qui ont mis en évidence les faibles niveaux d'éducation financière, le manque d'accès aux services financiers formels et les inquiétudes généralisées concernant la corruption dans le processus de commercialisation du cobalt.



Membres du consortium du projet – Trust Merchant Bank, Coopérative Minière pour le Développement Social (CMDs), Alternatives for Action (AFA) et l'ACE, lors d'un atelier d'analyse des parties prenantes au début du projet.

Le caractère informel du marché basé sur l'argent liquide renforce encore la corruption, puisque 98 % des mineurs ont déclaré ne pas avoir de compte bancaire et 95 % dépendent de sources informelles pour obtenir des prêts.

En réponse, le projet pilote – mis en œuvre en partenariat avec Trust Merchant Bank (TMB), la Coopérative Minière pour le Développement Social (CMDs) et l'organisation locale de la société civile Alternatives for Action (AFA) – vise à améliorer l'accès aux services bancaires numériques pour renforcer la transparence financière dans le commerce des minerais grâce à l'introduction d'une solution bancaire et de paiement mobile appelée The Pepele Mobile platform. Les principales activités mises en œuvre en 2024 sont les suivantes :

- **Évaluation de base, étude de connectivité et analyse des parties prenantes.**
- **Sessions de formation et de sensibilisation pour les mineurs, les commerçants et les membres des AVEC sur l'utilisation de la**

plateforme Pepele Mobile. Au total, 2 363 personnes ont été sensibilisées, dont 1 979 hommes et 384 femmes, y compris 2 084 mineurs et commerçants et 279 membres de VSLA.

- **Un processus de passation de marché a été lancé pour des kiosques à énergie solaire afin de répondre aux besoins de connectivité et de recharge sur le site minier.**
- **connectivity and charging needs at the mining site.**

Bien que des progrès aient été réalisés, les résultats de l'enquête soulignent l'ampleur de l'exclusion financière, l'accès aux services bancaires formels et au crédit étant pratiquement inexistant parmi les mineurs. La transition vers les paiements numériques est une étape cruciale, mais un engagement soutenu, l'amélioration des infrastructures et le renforcement des capacités seront nécessaires pour garantir l'adoption de solutions bancaires mobiles et une transparence durable du marché.



Prévention et lutte contre le travail des enfants

Le directeur du Hub, Chadrack Kanyingu, et Odette Kanimu – une gestionnaire de cas du Hub – rendent visite à une famille dans le cadre du programme de remédiation au travail des enfants. Les gestionnaires de cas sont un élément clé du programme du Hub – ils suivent et soutiennent les enfants et leurs familles jusqu'à la fin du programme. Ils rendent régulièrement visite aux familles, s'entretiennent avec elles et leur apportent le soutien dont elles ont besoin.

Photo: © Cristina Karrer, 2024

À propos du Centre pour la prévention et l'élimination du travail des enfants

Lancé en 2022 par The Centre for Child Rights and Business (The Centre) avec le soutien financier de Save the Children Germany et de l'ACE, The Hub for Child Labour Prevention and Remediation (The Hub) est une initiative durable à long terme qui soutient les enfants et les jeunes dans les communautés de l'EMAPE, en les maintenant à l'écart du travail des enfants et en les connectant à des opportunités d'éducation et de renforcement des compétences. Le Hub est une association à but non lucratif créée par six organisations locales de la société civile (OSC) et le Centre pour les droits de l'enfant et les entreprises ("le Centre"), qui gère actuellement les opérations quotidiennes du Hub. Le Hub dispose d'un réseau croissant de plus de 20 gestionnaires de cas qui travaillent avec d'autres praticiens des droits de l'enfant afin d'identifier les synergies et d'accroître l'impact.

Le Hub a également poursuivi l'échange et l'alignement avec les politiques et les structures gouvernementales. Au cours de l'année 2024, la quasi-totalité des nouveaux cas qui ont été introduits dans nos programmes de remédiation du travail des enfants nous ont été adressés via le système gouvernemental – Le Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) – pour l'identification et le suivi des enfants trouvés dans le travail des enfants dans l'exploitation minière. En outre, les représentants du gouvernement responsables de la protection de l'enfance et des affaires sociales ont été invités à participer au programme de formation de trois jours destiné aux gestionnaires de cas, afin de renforcer la collaboration et les capacités des structures locales.

Rompre le cycle : L'impact du Hub en 2024 sur la lutte contre le travail des enfants

Le Hub a fêté sa deuxième année en tant qu'association locale indépendante, brisant le cycle du travail des enfants grâce à un programme de

remédiation holistique, centré sur l'enfant, qui tient compte à la fois des besoins de la famille et des réalités locales.

Remédiation au travail des enfants en chiffres

La contribution financière de l'ACE pour 2024 a permis de poursuivre l'accompagnement en remédiation de 20 des 43 enfants, dont 14 sont encore dans le programme. 13 des enfants restants sont à l'école primaire et secondaire, et 1 est inscrit dans une école professionnelle. Au total, 204 mois de remédiation au travail des enfants ont été fournis en 2024 aux enfants bénéficiant de l'appui financier de l'ACE, ce qui porte le total historique à 304 mois.

38 ENFANTS

actuellement dans le cadre du programme de remédiation

20 DES ENFANTS

financés par l'ACE

34 ENFANTS

actuellement inscrits à l'école primaire et secondaire

4 ENFANTS

inscrits dans un établissement d'enseignement professionnel

383 MOIS

de mesures correctives contre le travail des enfants en 2024

25 JUNIOR

gestionnaires de cas agréés

4 ENFANTS

ont achevé le programme

1 ENFANT

abandon du programme

Étude de cas Résilience et récupération

En 2024, le Hub comptait 39 gestionnaires de cas approuvés ; parmi eux, 14 gestionnaires actifs et 25 gestionnaires de cas juniors approuvés qui continueront à recevoir une formation. L'équipe du Hub organise régulièrement des sessions de formation pour les gestionnaires de cas, comme ici en juillet 2024.

Photo: © Centre pour les droits de l'enfant et les entreprises, 2024

Voici Dolie* (*nom fictif*), qui a abandonné l'école à 13 ans pour travailler dans le restaurant de sa tante au sein d'une concession minière. Comme beaucoup d'enfants des communautés de l'EMAPE, elle vient d'une famille pauvre sans filet de sécurité. Lorsque son père – principal soutien de famille et dispensateur de soins – est décédé de manière inattendue, sa tante l'a accueillie, mais en échange, Dolie travaillait six jours par semaine gratuitement. L'emplacement du restaurant dans l'écosystème minier l'a exposée à la poussière, aux intempéries et aux routes dangereuses.

Son destin a changé lorsque l'équipe du Centre l'a rencontrée à l'âge de 12 ans et a évalué sa situation. Elle a bénéficié d'un bilan de santé et a été inscrite au programme de remédiation à l'âge de 13 ans, où elle s'est vu attribuer un gestionnaire de cas dévoué – l'un des 25 qui ont suivi une formation rigoureuse au Centre. Pour alléger le fardeau financier de sa famille, elle a reçu une allocation mensuelle de subsistance

par l'intermédiaire de sa tante et s'est inscrite à un cours de couture entièrement financé. Bien qu'elle n'ait terminé que la sixième année, Dolie a excellé, devenant l'une des meilleures élèves de sa classe. Grâce au soutien financier du Hub, elle n'a plus besoin de travailler et la situation de sa famille d'accueil s'est améliorée. Elle continuera à recevoir une allocation et un parrainage de formation professionnelle jusqu'en septembre 2025, date à laquelle elle atteindra 16 ans – l'âge légal pour travailler en RDC.

“Je suis heureuse de suivre ce cours de coupe et couture ; cela m'aidera à devenir couturière. Le programme de remédiation du Hub est une grande opportunité pour moi de retrouver une enfance normale”, a déclaré Dolie. Un soutien à long terme comme celui de Dolie est possible grâce à l'aide financière continue de l'ACE, qui soutient l'initiative depuis sa création.

Un nombre croissant d'entreprises liées à la chaîne d'approvisionnement en cobalt jouent



Photo de groupe lors de la formation des gestionnaires de cas à Kolwezi dans la province de Lualaba.

également un rôle crucial pour assurer la durabilité et l'expansion des programmes du Hub. En 2024, trois entreprises mondiales et une initiative gouvernementale ont apporté un soutien financier à The Hub, ce qui lui permettra d'intégrer davantage d'enfants dans le programme de remédiation et de lancer une initiative de travail décent pour les jeunes en 2025.

“2024 a marqué une année clé pour The Hub car nous avons constaté une hausse significative des investissements du secteur privé, soulignant la reconnaissance par ces entreprises de leur responsabilité envers les communautés de l'EMAPE, malgré la nature sou-

vent complexe et indirecte des liens de ces entreprises avec le cobalt. Il était gratifiant de voir notre réseau de gestionnaires de cas se développer et de constater une véritable passion et un engagement parmi eux pour offrir aux enfants et à leurs familles des opportunités pour un avenir meilleur”, a déclaré Chadrack Kanyingu, directeur du Hub.

À l'ACE, nous continuons à soutenir le travail de The Hub par des efforts de collecte de fonds, offrant aux enfants travaillant dans les communautés minières un chemin loin de l'exploitation minière et une opportunité non seulement de poursuivre leurs rêves mais aussi d'avoir une enfance normale.

Projet d'infrastructure scolaire LME

Un bloc récemment rénové du Centre Promotion Familiale (CPF), un centre de formation professionnelle dans la communauté minière de Kapata qui entoure la communauté minière de Kamilombe, une occasion pour les apprenants d'étudier dans un cadre beaucoup plus digne.

En partenariat avec le London Metal Exchange (LME), l'ACE a poursuivi en 2024 les travaux d'amélioration des infrastructures scolaires et des mesures d'assainissement dans trois écoles de Kapata, dans le cadre du programme de remédiation au travail des enfants. Ces efforts visent à améliorer l'environnement d'étude et d'apprentissage afin d'encourager les enfants à retourner à l'école plutôt que de s'engager dans des activités minières. La première phase de construction comprenait la construction de 1,2 km de murs de clôture en briques dans trois écoles – Centre Promotion Familiale (CPF), Dima et Kabulungu – pour lutter contre le vandalisme et renforcer la sécurité. La deuxième phase, lancée fin 2024 et devant s'achever début 2025, comprend la réhabilitation des bâtiments scolaires et des blocs sanitaires dans chaque école. Les améliorations supplémentaires comprennent la fourniture à CPF d'équipements d'enseignement technique et le forage d'un puits à Dima pour assurer l'accès à l'eau potable. Le suivi et l'évaluation ont permis de clarifier l'impact du projet et les défis à relever. Par exemple, à Kabulungu, les nouvelles clôtures ont réduit les accès non autorisés et le vandalisme, améliorant ainsi la

sécurité de l'environnement scolaire. Toutefois, des problèmes persistent, certains individus parvenant encore à s'introduire dans les lieux.

L'assainissement reste un problème critique dans toutes les écoles. Kabulungu et Dima sont toujours aux prises avec des toilettes inadéquates, alors que les améliorations apportées par le CPF ont principalement profité au personnel, laissant les élèves avec un accès limité. L'accès à l'eau potable est particulièrement difficile à Dima, où les élèves doivent apporter leur eau. L'ACE s'efforce de remédier à ces deux problèmes dans les écoles concernées.

Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre les investissements dans les infrastructures, en particulier l'assainissement et l'approvisionnement en eau, ainsi que les mesures visant à remédier aux disparités entre les sexes dans les taux de scolarisation et d'abandon scolaire. L'ACE continuera à travailler en étroite collaboration avec la direction des écoles pour suivre les progrès et assurer l'amélioration durable des conditions d'enseignement dans ces écoles



Résilience économique

Les membres de l'un des 27 groupes d'épargne lors d'une des réunions régulières du groupe pour suivre l'argent épargné. Les membres mettent en commun leurs économies et paient en fonction de leurs moyens.

Depuis 2022, l'ACE a soutenu la création d'associations villageoises d'épargne et de prêt (AVEC) dans le cadre de sa stratégie plus large visant à renforcer la résilience économique des ménages miniers de la communauté de Kapata, en collaboration avec notre partenaire de mise en œuvre, Alternatives for Action (AFA). En 2024, 30 AVEC avaient été créées au cours de trois cycles, et 27 restaient actives, impliquant 604 membres. Les participants ont été formés à l'éducation financière, à la culture de l'épargne et à l'esprit d'entreprise, ce qui leur a permis de mieux gérer leurs revenus et de lancer de petites entreprises.

Les données de l'enquête ont mis en évidence une insécurité financière persistante parmi les

mineurs et les membres de la communauté, avec seulement 10 % des membres de la communauté déclarant épargner ou investir une partie de leurs revenus, ce qui reflète la fragilité du paysage financier. La création de 203 activités génératrices de revenus (AGR) par les participants aux AVEC, dont les membres utilisent les fonds d'épargne et de crédit pour lancer de petites entreprises telles que le commerce alimentaire et la confection, témoigne de la résilience qui est en train de se forger.

L'impact des groupes d'épargne va au-delà de la génération de revenus. Des études de cas illustrent comment les participants ont pu stabiliser les revenus de leur ménage, financer l'éducation de leurs enfants et améliorer leurs conditions de vie

Chiffres clés 2024

Montant économisé (USD)	110,500 USD
Fonds de solidarité	2,557 USD
# personnes ayant accès aux prêts	345 (123 hommes, 222 femmes)
Prêts	58,200 USD
Fonds remboursé	33,792 USD
# Nombre des AVEC (groupes)	27
# Nombre de membres actifs	604
Création d'AGR	203
Montant alloué aux AGR	44,692 USD
Les membres ont été formés à la méthodologie AVEC, à la dynamique de groupe et au leadership.	148 (56 hommes, 92 femmes)
Membres formés à l'esprit d'entreprise	100
Montant alloué à l'éducation des enfants (USD)	6,477
Montant utilisé pour les soins de santé (USD)	1,765
Montant investi dans l'agriculture (USD)	3,676

Étude de cas 1

“Je m’appelle Moise Isema, membre du groupe d’épargne Agapao, père de 5 enfants, vivant à Kapata, marié. Depuis mon plus jeune âge, j’ai la passion des affaires, mais j’ai toujours eu du mal à mobiliser le chiffre d’affaires pour me lancer. Ma femme et moi avons entrepris de petites activités de mobilisation de capital financier sans succès. En conséquence, tous mes enfants n’étudiaient pas, et mon ménage éprouvait d’énormes difficultés de survie. Ayant pris en compte cette vulnérabilité, j’ai décidé, au cours de la troisième phase du projet d’épargne de l’ACE, via l’AFA, de rejoindre le groupe Agapao. Dès lors, nous avons connu une nouvelle façon de vivre car les choses ont commencé à changer grâce à la facilité d’accès au crédit. A ce jour, grâce au crédit de 2,000,000 FC, soit environ 700 USD contracté à travers l’AVEC, nous avons un magasin de vêtements de luxe, deux petites maisons, et nos 4 enfants sont tous scolarisés. La vie de notre foyer a vraiment pris un nouveau tournant grâce à l’épargne”.

Étude de cas 2

“Je suis Mme Angèle Nongo, membre du groupe d’épargne de Jérusalem, mère de 10 enfants, résidant à Kapata, épouse et femme au foyer. J’ai adhéré au projet d’épargne de l’ACE lors de la première phase du projet. Avant mon adhésion, mon mari et moi avons rencontré d’énormes difficultés pour assurer la scolarité de nos enfants. Certains d’entre eux ne pouvaient pas étudier et ceux qui étudiaient étaient toujours renvoyés parce qu’ils ne payaient pas les frais de scolarité en raison de la vulnérabilité économique de notre ménage. Depuis que j’ai adhéré à ce programme d’épargne, j’ai eu la facilité d’accéder au crédit pour envoyer mes enfants à l’école, ce qui m’a permis de remettre tous mes enfants à l’école. J’ai reçu un prêt de 550,000 Fc, soit 195 USD, afin de réinscrire mes 5 enfants. A ce jour, j’ai chez moi 1 licencié, 3 diplômés d’Etat dont 1 est actuellement à l’université. Cet exploit est rendu possible grâce au projet d’épargne. “



Séance d’un groupe d’épargne lors d’une de leurs réunions régulières. Les associations d’épargne et de crédit (AVEC) sont conçu pour aider les communautés, les travailleurs des mines et les personnes défavorisées à épargner plus efficacement et à renforcer la solidarité entre les membres tout en fournissant un filet de sécurité contre les prêts abusifs au sein de la communauté

Cadre normatif de l'EMAPE Cobalt

La CMDS a commencé à mettre en œuvre le cadre normatif de l'EMAPE pour le cobalt afin d'améliorer les performances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sur le site de la mine de Kamilombe. Une formation ini-

tiale sur les sept principes du cadre a été dispensée à 20 participants, dont 17 membres du CMDS et 3 représentants de l'État, et un plan d'action correctif a été élaboré. Par la suite, la CMDS a organisé des séances de sensibilisation sur le site, touchant un total de 4,516 personnes - 3,359 hommes et 1,157 femmes.



Session de formation pour les membres de notre site minier artisanal partenaire Coopérative Minière pour le Développement Social (CMDS) et quelques fonctionnaires du gouvernement sur le cadre normatif de l'EMAPE Cobalt - une norme internationale pour la production artisanale responsable de cobalt, pour laquelle l'ACE a contribué à la rédaction et au développement.

L'impact du système de crédits minéraux responsable

En août 2023, l'ACE s'est associée à la marque d'électronique néerlandaise Fairphone - membre cofondateur de l'ACE - pour lancer une solution innovante : le mécanisme des crédits miniers responsables (CMR). L'idée était simple mais puissante : faciliter la participation directe des entreprises à la création de chaînes d'approvisionnement en minerais responsables, en commençant par les secteurs de l'extraction artisanale du cobalt et du cuivre.

Comment fonctionnent les crédits ?

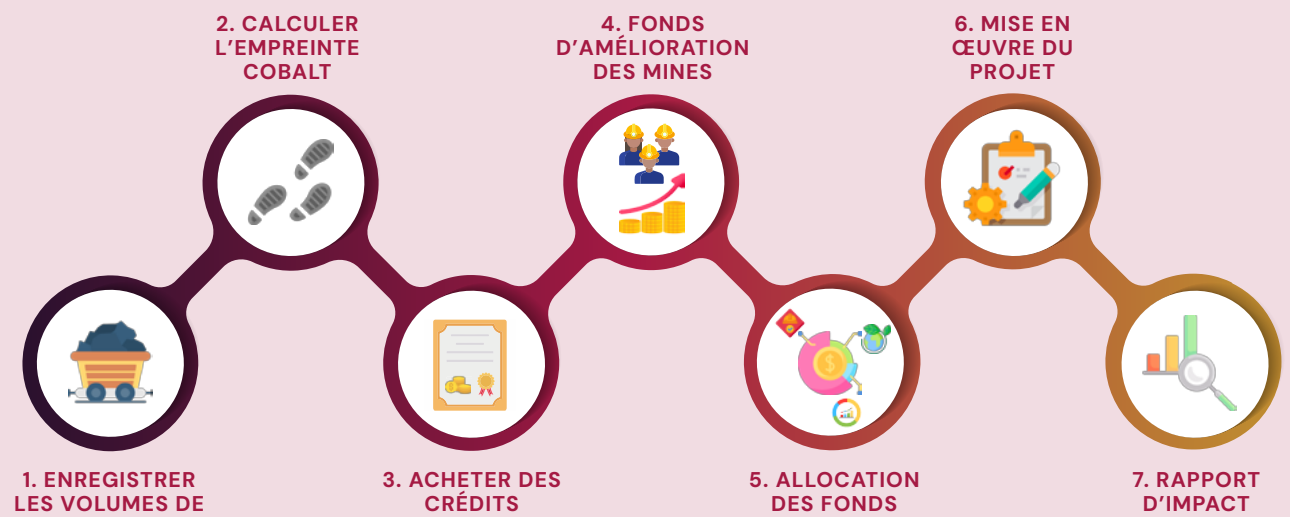
Les entreprises paient 5,000,USD par tonne de cobalt produite sur le site de la mine artisanale - ce qui équivaut à 10 % du prix moyen de la matière première au cours des trois dernières années - pour acheter des crédits. Chaque crédit atteste qu'une tonne de cobalt a été produite et vendue dans le respect des normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) définies.

Qu'est-ce que les acheteurs obtiennent en retour?

L'assurance crédible que leurs achats soutiennent des améliorations continues dans les mines qui, avec le temps, permettront une exploitation minière plus sûre et plus responsable, soutenue par des normes ESG bien définies. Il s'agit là d'un moyen concret de soutenir la professionnalisation du secteur, même si l'extraction directe et l'intégration physique des matériaux provenant de l'EMAPE dans les chaînes d'approvisionnement mondiales restent difficiles.

Les fonds collectés sont gérés par The Impact Facility, le secrétariat de l'ACE, avec une gouvernance transparente et inclusive. Un comité d'allocation des fonds (ACE) - composé de l'ACE, de la CMDS et de représentants des travailleurs de la mine, notamment des femmes laveuses, creuseurs, transporteurs et saileurs - décide collectivement de l'utilisation des fonds. Ensemble, ils se concentrent sur quatre domaines clés :

- la bonne gouvernance,
- des conditions de travail sûres et dignes,
- la protection de l'environnement, et
- le développement économique inclusif.



Déroulement du mécanisme des crédits miniers responsables.

**De l'idée à la preuve de concept :
amélioration des conditions de
ventilation des sites miniers**

Fairphone a montré l'exemple en achetant des crédits de cobalt d'une valeur de 12 000 USD, soit l'équivalent de 2,5 tonnes de cobalt, ce qui correspond à sa consommation totale en 2023, coïncidant avec le lancement du Fairphone 5. Cet investissement a permis de financer directement des améliorations dans la mine artisanale de Kamilombe. À la mine de Kamilombe, les mineurs étaient confrontés à un risque sérieux : une mauvaise circulation de l'air sous terre qui les empêchait de trouver de l'oxygène. Pour ventiler leurs tunnels, ils utilisaient des souffleurs alimentés par des dynamos louées à des propriétaires de puits privés. Mais ces locations s'accompagnaient de frais élevés, aux-

quels s'ajoutaient des coûts supplémentaires de carburant et d'entretien, ce qui représentait une contrainte financière injuste pour les mineurs.

En utilisant le produit de la vente de crédits de cobalt dans le cadre du mécanisme du CMR, le comité d'allocation des fonds a approuvé une proposition des creuseurs souterrains visant à acheter 8 dynamos et 8 moteurs pour un montant de 8 000 USD afin d'améliorer la circulation de l'air sous terre. Ces dynamos ventilent 129 puits, améliorant ainsi la sécurité de plus de 5 000 mineurs et réduisant les risques de suffocation et d'intoxication au gaz. En conséquence, le nombre de creuseurs par puits est passé de 40 à 70, et davantage de travailleurs sont confiants dans l'amélioration des conditions souterraines. L'amélioration des conditions de sécurité



Deux dynamos prêtes à être livrées sur le site de la mine de Kamilombe.

s'accompagne d'une réduction des coûts d'exploitation pour les propriétaires de mines. Les coûts de ventilation sont désormais partagés entre 15 propriétaires de puits, ce qui réduit les dépenses hebdomadaires à 32 USD par puits – 16 USD pour le carburant et 16 USD pour l'entretien – et permet aux mineurs d'économiser plus de 110 USD par semaine. Katulushi Moke, l'un des bénéficiaires du projet, s'est exprimé sur les avantages des dynamos installées,

“Beaucoup de choses se sont améliorées avec l'acquisition de dynamos financées par le projet du CMR. Avec l'ancienne pratique de location de dynamos privées, les dépenses étaient énormes. Par jour, nous utilisons 15 litres d'essence ; 1 litre coûte 4000 Fc, soit l'équivalent de 1,41 USD, ce qui signifie que nous dépensions 21,15 USD par jour. Cela signifie que pour chaque semaine de six jours, nous dépensions 126,9 USD. Les frais d'entretien s'élèvent à 16 dollars par semaine, soit un coût total de 142,9 dollars par semaine. Avec la mise en œuvre de ce projet, le résultat est très satisfaisant. Par exemple, la dynamo installée au puits de Paul Bambi alimente 15 puits. Avec ce système, le coût est partagé entre les 15 propriétaires de puits”.

**Un espace sûr pour les femmes
laveuses sur le site de la mine
artisanale de Kamilombe**



Katulushi Moke, l'un des creuseurs souterrains bénéficiant de la fourniture de dynamos pour la ventilation souterraine.

Sur le site de la mine, les femmes laveuses passent leurs journées à nettoyer le minerai, mais elles n'ont pas d'espace privé pour enfiler ou enlever leurs lourdes bottes d'échassier. Obligées de se débrouiller en public, elles endurent un inconfort quotidien. À la recherche d'une solution, les femmes ont proposé la construction d'un vestiaire dédié. Pour 12,307 USD, un fournisseur a été sélectionné pour donner vie à leur vision. Une fois construit, cet espace offrira intimité, confort et un sentiment renouvelé de dignité aux femmes qui jouent un rôle vital dans le processus d'exploitation minière.

**Mise à l'échelle du mécanisme de
crédits minéraux responsables**

Bien que les 12,000 USD fournis par Fairphone aient permis d'établir un projet pilote pour le mécanisme, ce n'est que grâce à des investissements significatifs que le mécanisme du CMR pourra être étendu pour avoir un impact plus important dans le secteur. C'est pourquoi nous sommes ravis d'avoir reçu un financement de l'EPRM pour développer et numériser le mécanisme. Avec nos partenaires du projet EPRM – Fairphone, l'Alliance for Responsible Mining (ARM) et Datastake – ce financement permet au consortium d'accroître la visibilité du mécanisme dans la chaîne d'approvisionnement du cobalt et du cuivre.

“Je suis heureuse de constater l'amélioration et la sécurisation des conditions de travail résultant de notre premier achat de crédits de cobalt à la mine de cuivre et de cobalt de Kamilombe en RDC ! Imaginez ce qui pourrait être accompli si davantage d'entreprises commençaient à comptabiliser leur consommation de cobalt à l'aide de crédits de cobalt. Nous sommes heureux de participer à ce changement.

Lisa Minere,
Chef de projet Fair Mining,
Fairphone

Renforcer notre impact en partenariat avec l'EGC

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi notre partenariat avec l'Entreprise Générale du Cobalt (EGC) et ses partenaires du consortium afin d'établir les premiers sites d'exploitation minière artisanale légaux et responsables en RDC. L'objectif est de développer un modèle reproductible et évolutif qui atteindra la viabilité économique à moyen terme. S'il est couronné de succès, ce projet pilote offrira aux entreprises internationales des secteurs intermédiaires et en aval une voie viable pour s'approvisionner de manière responsable en matériaux provenant de l'EMAPE. Il vise également à s'aligner sur les efforts du gouvernement de la RDC et du Conseil des batteries de la RDC pour renforcer la valeur ajoutée locale dans le secteur des minerais stratégiques, en soutenant le développement

d'une production de batteries propre et durable en RDC, conformément au protocole d'accord signé entre les États-Unis, la RDC et la Zambie. Principaux objectifs du projet :

- **Améliorer les conditions de travail des mineurs artisanaux et protéger les populations vulnérables ;**
- **Minimiser les atteintes à l'environnement et soutenir le développement social des communautés touchées par l'EMAPE ;**
- **Augmenter les revenus de l'exploitation minière artisanale ;**
- **Garantir une traçabilité complète jusqu'à un raffineur de brut conforme au RMAP ; et**
- **Renforcer la réputation de la RDC et le climat d'investissement pour attirer les investissements responsables.**



Artisanal miners descending into one of the pits at the Kamilombe artisanal cobalt-copper mine site. Photo: © Olivier Delafoy

RAPPORT FINANCIER 2024

Les contributions à l'ACE sont reçues et gérées par The Impact Facility, qui fait office de secrétariat permanent de l'ACE. En tant qu'organisation caritative britannique, les comptes financiers de The Impact Facility font l'objet d'audits financiers indépendants chaque année et sont déposés auprès de la Commission des organisations caritatives d'Angleterre et du Pays de Galles, conformément à la réglementation britannique en matière d'organisations caritatives. Notre budget annuel et notre plan de travail sont soumis à l'approbation du Comité directeur de l'ACE, qui surveille et examine également les rapports trimestriels sur les dépenses et l'avancement du plan de travail.

La mise en œuvre du programme de l'ACE est financée par les cotisations annuelles des membres, les subventions des donateurs (institutionnels) et les subventions publiques pour des projets spécifiques. Toutes les contributions des membres sont mises en commun pour financer la mise en œuvre du plan de travail approuvé par le comité directeur ; en tant que telles, les contributions individuelles des membres ne sont pas attribuées à des activités spécifiques.

Fonds entrants pour 2024

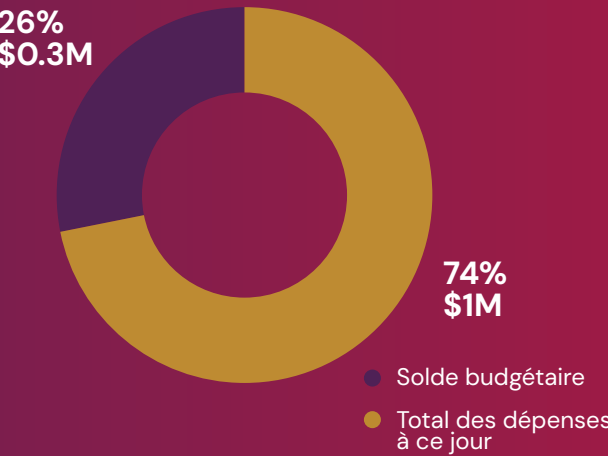
Sur la base des contributions prévues des membres et du financement potentiel des donateurs, le comité de pilotage a initialement approuvé un budget de 1 444 844 USD pour 2024. Toutefois, au début de l'année, il est apparu clairement que le financement confirmé ne permettrait pas d'atteindre cet objectif. Le budget a donc été revu à la baisse de 80 000 USD, ce qui a donné lieu à un budget final approuvé de 1,36 million d'USD.

À la fin de 2024, les revenus réels perçus par l'ACE s'élevaient à 940 000 USD, soit environ 69 % du budget révisé. Cet écart souligne l'importance de garantir un financement plus prévisible et diversifié pour assurer un impact continu et l'exécution du programme.

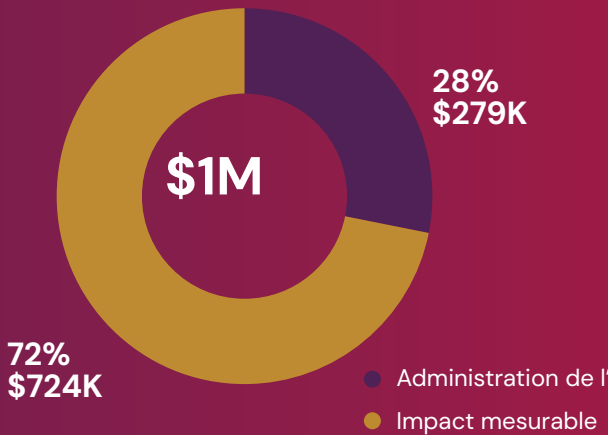
Aperçu de l'état du budget

Le budget de 1 364 844 millions d'USD a été réparti entre les coûts administratifs et les quatre axes de travail.

BUDGET VS DÉPENSES 2024



TOTAL DÉPENSÉ PAR ACTIVITÉ



Champ de travail sur l'impact mesurable

Le budget et les dépenses ont été répartis comme indiqué ci-dessous :

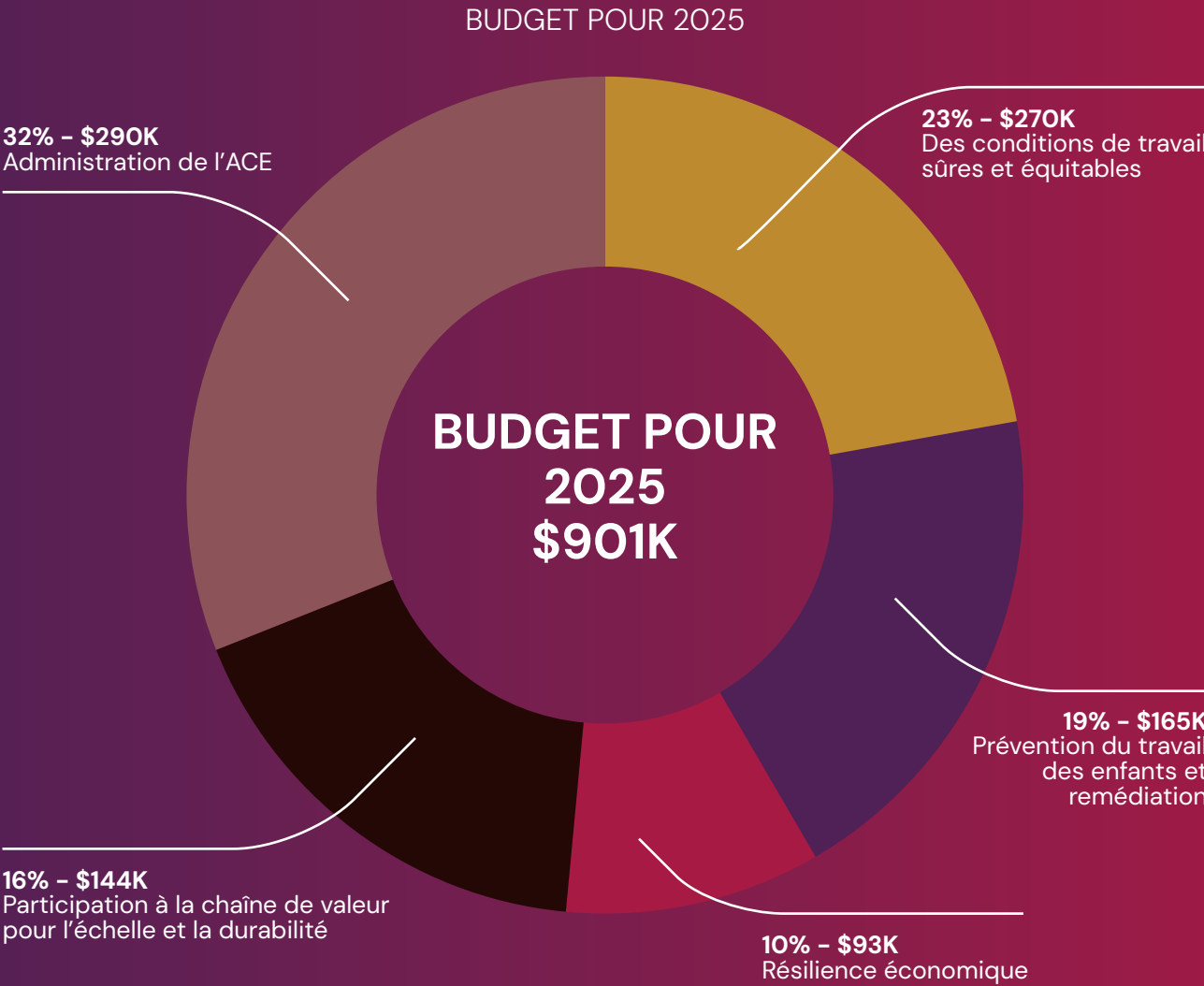
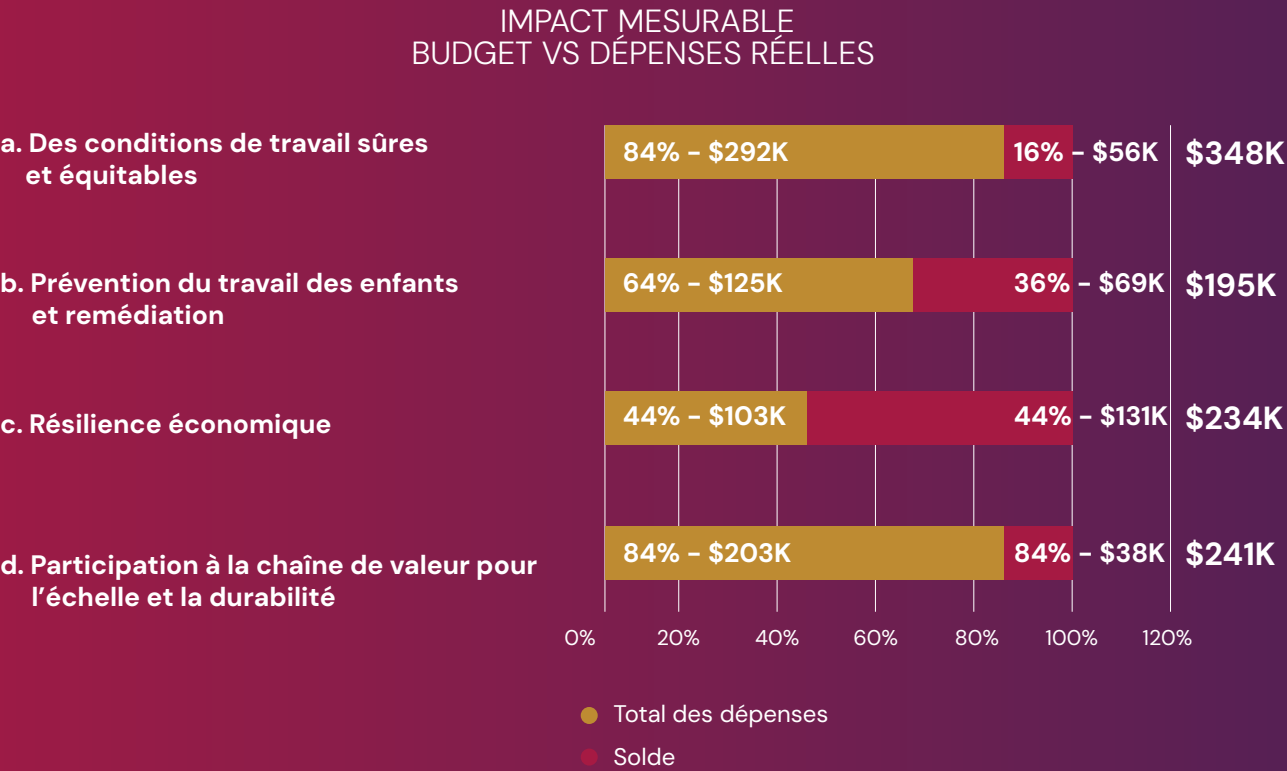
- **Des conditions de travail sûres et équitables** : 292 373 USD – 84% du budget alloué de 348 456 USD – ont été dépensés pour nos interventions visant à améliorer les mesures de sécurité telles que l'équipement de protection individuelle, la couverture des puits et la formation des travailleurs à Kamilombe.
- **Prévention du travail des enfants et remédiation** : 125 573 USD – 64% du budget de 195 429 USD – ont été dépensés pour le soutien continu du programme de remédiation du travail des enfants par l'intermédiaire du Hub.
- **Résilience économique** : 103 295 USD, soit 44 % du budget de 224 939 USD, ont été consacrés à l'extension des groupes d'épargne et à l'amélioration de l'accès financier par le biais du programme de paiements numérisés mis en place par le projet JET Minerals Challenge.

- **Participation à la chaîne de valeur pour l'échelle et la durabilité** : Les travaux se sont concentrés sur la mise à l'échelle et la numérisation du mécanisme de crédit pour le cobalt avec nos partenaires dans le cadre du projet financé par l'EPRM, tout en améliorant la sensibilisation internationale pour l'acceptation du marché des matériaux de l'EMAPE d'origine responsable – en utilisant 202 944 USD (84% des 241 254 USD alloués).
- **Administration de l'ACE** : 279 379 USD (28%) ont été dépensés en frais de bureau, d'administration et en frais généraux. Cela comprend les coûts administratifs tels que le loyer des bureaux, les audits, les frais juridiques, les appareils électroniques pour le personnel, l'assurance et les logiciels nécessaires à l'équipe. En outre, une contribution de 15% dérivée des coûts totaux de la Facilité d'Impact, en tant que secrétariat permanent de l'ACE, est incluse dans les coûts d'administration.

Les dépenses susmentionnées ont permis de reporter sur l'exercice 2025 des fonds restreints s'élevant à 221 285 USD. Des économies de 26% ont été réalisées sur les coûts de personnel en raison des dates de début retardées du gestionnaire de projet JET Minerals (22 avril 2024) et du directeur exécutif de l'ACE (23 juillet 2024). Le montant restant du budget restreint reporté en 2025 est en grande partie destiné au soutien :

- L'achèvement du projet d'amélioration de l'école LME au premier trimestre 2025
- Jet Mineral Challenge Suite du projet
- Réserves organisationnelles de l'ACE pour les trois mois à venir

Prévisions budgétaires pour 2025
Pour l'avenir, le budget 2025 est actuellement fixé à 901 289 USD, à l'exclusion de deux projets en attente de confirmation. Si les projets en attente sont approuvés et les paiements reçus, le budget total passerait à 3 030 320 USD, dont 1 990 000 USD provenant d'une subvention de l'USAID et 139 030 USD pour un programme de formation à la gestion de l'assainissement et à la sécurité à Kamilombe en partenariat avec Kamoto Copper Company (KCC).



CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE : GOUVERNANCE

Nos membres

Depuis le lancement de l'ACE en août 2020, notre effectif a considérablement augmenté pour atteindre aujourd'hui 21 membres, et c'est grâce

au soutien et à l'engagement de nos membres diversifiés que nous sommes en mesure de rendre compte de l'impact de notre travail présenté dans les pages ci-dessus.



“Rejoindre L’Alliance du Cobalt Équitable en tant que membre nous a permis de mieux comprendre les défis et les opportunités uniques du secteur du cobalt de l’EMAPE en RDC. La grande visibilité des questions entourant le cobalt de l’EMAPE augmente considérablement les enjeux, démontrant que les communautés de l’EMAPE peuvent bénéficier de la demande en minerais stimulée par la transition énergétique. Le travail de l’ACE pourrait servir de modèle pour une action collective dans le monde entier, libérant le potentiel social et économique d’une EMAPE bien gérée. Le changement systémique prend du temps, mais l’ACE permet aux entreprises d’agir dès maintenant grâce à des solutions innovantes, telles que les “crédits cobalt” pilotés avec succès avec Fairphone. Nous encourageons davantage d’acteurs de la chaîne d’approvisionnement à s’impliquer, car il s’agit d’une occasion précieuse de transformer un risque lié à la chaîne d’approvisionnement en avantages sociaux et économiques significatifs.

Marcin Piersiak, Directeur exécutif Europe, Alliance pour une exploitation minière responsable (ARM)

Comité de pilotage

Le Comité de pilotage (CP), composé de représentants élus, assure la supervision

stratégique de la stratégie et de l'orientation programmatique de l'ACE afin de garantir la réalisation des objectifs et la mobilisation des fonds.

Rencontrez les membres de notre comité de pilotage

Ines Kaempher (Présidente)	Centre pour les droits de l'enfant et les entreprises
Angela Jorns	Fairphone
Anne-Marie Fleury	Glencore
Ferdinand Maubry	Tesla
Jihye Choi	LG Energy Solution
Julien Kagere	Centre Arrupe pour la Recherche et la Formation (CARF)
Jon Bauer	Google
Marcin Piersiak	Alliance for Responsible Mining (ARM)

Conseil consultatif

Le Conseil consultatif de l'ACE est composé de 10 membres, y compris des experts en la matière, des praticiens et des membres de la société civile désireux d'aider à façonner le développement futur de l'approche de l'ACE et l'évolution de notre programme en fournissant des conseils non contraignants au Secrétariat de l'ACE et au Comité directeur. Nos membres dévoués du conseil consultatif servent dans le cadre de leurs capacités individuelles et partagent notre engagement à l'action multipartite pour créer de meilleurs résultats de développement pour les communautés minières de l'EMAPE. En 2024, nous avons accueilli Holger Grundel (Directeur général, Levin Sources) en tant que nouveau président du Conseil consultatif et nous nous réjouissons de l'impact continu sous sa direction. Plus de détails sur le Conseil consultatif et les résumés des réunions sont disponibles ici.

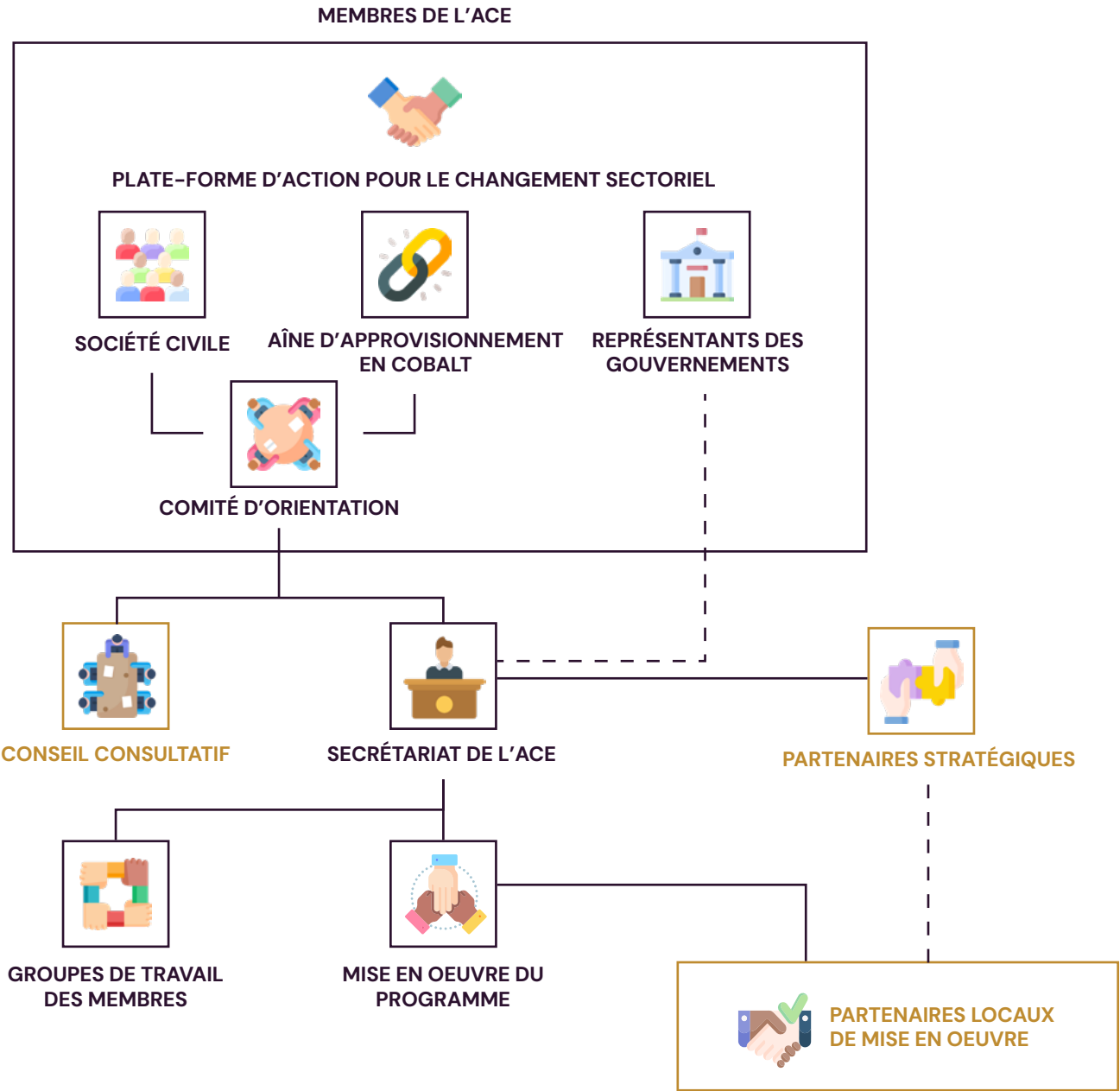
Nous continuons à travailler avec des partenaires congolais et stratégiques pour transform-

er le secteur artisanal du cuivre et du cobalt, en veillant à l'alignement sur les politiques nationales et en tirant parti d'un large éventail d'expertise à travers notre réseau pour atteindre les objectifs de l'ACE. L'ACE s'engage activement avec des institutions congolaises clés, y compris la Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière (CTCPM) qui sert d'organe de conseil, de recherche et de coordination pour le secteur minier en RDC ; Le Service d'Assistance et d'Encadrement des Mines Artisanales et de Petite Échelle (SAEMAPE), une agence gouvernementale qui facilite l'organisation des mineurs artisanaux en coopératives et assure la conformité avec les cadres réglementaires pour la supervision de l'exploitation minière artisanale, et l'Entreprise Générale du Cobalt (EGC), une agence gouvernementale qui détient un mandat exclusif pour acheter et commercialiser les minerais critiques extraits artisanalement et nécessitant un traitement avant l'exportation.

Notre engagement en faveur d'une coopéra-

tion mondiale dans le domaine de l'exploitation minière responsable : Au niveau international, l'ACE a poursuivi son engagement en tant que membre de l'Alliance publique-privée pour le commerce responsable des minéraux (PPA) et du Partenariat européen pour les minéraux responsables (EPRM), qui sont tous deux des in-

itiatives multipartites ayant pour mandat de soutenir la production et l'approvisionnement responsables en minéraux dans les communautés minières artisanales. Ces partenariats renforcent la coordination des parties prenantes, favorisent la transparence et soutiennent les améliorations à long terme dans le secteur.



Pour en savoir plus sur l'ACE, consultez notre site web : www.faircobaltalliance.org

Suivez-nous sur les médias sociaux : <https://www.linkedin.com/company/fair-cobalt-alliance>

Contactez-nous à l'adresse suivante : secretariat@faircobaltalliance.org

La Fair Cobalt Alliance est une initiative gérée par The Impact Facility, une organisation caritative enregistrée au Royaume-Uni et membre fondateur de l'ACE, qui en assure le secrétariat permanent.

Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance britannique : 1181077, siège social : Avening Park, West End, Tetbury, GL8 8NE, United Kingdom. Pour en savoir plus sur The Impact Facility : www.theimpactfacility.com

